

Séance du 16 août 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 9

Présents : 7

Votants : 7

Objet : Signature devis SLTE – Remplacement blocs secours et alarme incendie à l'école maternelle de Bats

L'An Deux Mille Vingt Deux, le seize août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BATS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPOUY, Maire

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 09 /08/2022

Présents : Jean-Marc DUPOUY, Paula MARTINET, Gaelle MARTIN, François DEDEBAN, Gérard DUYTSCHÉ, Joël VIDOT et Karine LESPIAU

Absents excusés : Marc DABESCAT et Laurent DUMARTIN

Le Conseil a élu pour Secrétaire Madame Paula MARTINET

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le devis reçu de la part de la SLTE suite à la validation des travaux de sécurité par le Commission Bâtiment. Le devis s'élève à 912.15€ HT soit 1094.58€ TTC.

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal :

- Approuve le devis de la SLTE d'un montant de 912.15€ HT et 1094.58€ TTC ;
- Autorise Monsieur le Maire à accepter la proposition précitée.

Fait et délibéré les Jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
DUPOUY Jean-Marc

